

### **Le problème**

En 2018, le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics a mis en évidence que 40 000 Drômois vivaient dans une zone grise d'accessibilité physique aux pôles de proximité. Des populations en zones urbaines peuvent également être en difficulté d'accès aux services médico-sociaux. L'informatisation des services offreurs de droits, la suppression de leurs points d'accueil et la méconnaissance des services sont des freins à cet accès. Ce constat a été repris par le Schéma unique départemental Parcours Solidarités dans son orientation « Informer, garantir l'accès aux droits ».

### **Votre solution innovante**

Un véhicule aménagé permet d'aller vers la population en difficulté d'accès aux services médico-sociaux en déplaçant ces services vers elle et en assurant une communication appropriée de ces services via, notamment, les mairies concernées.

### **Les objectifs qui ont été fixés**

Apporter un soutien de proximité aux personnes, notamment en matière d'accès aux droits, d'aide à la parentalité et de conseils en puériculture.

Réduire les délais de résolution des problèmes.

Renforcer le premier accueil social inconditionnel de proximité.

Limiter les non-recours d'accès aux droits.

### **L'histoire de votre action innovante**

- **Qui ?**

Le Département, dans le cadre de Parcours Solidarités et de la stratégie de Prévention et de lutte contre la pauvreté.

- **Pour qui ?**

Les bénéficiaires ou destinataires éloignés des services publics géographiquement, par méconnaissance des services ou en difficultés avec le numérique ; tous ceux qui ont besoin d'un accompagnement pour accéder à leurs droits ou d'un soutien à la parentalité.

- **Quoi ?**

En partenariat avec six communes, le véhicule s'installe une à deux fois par mois dans les villages, à des jours déterminés.

Deux services sont proposés dans deux espaces distincts : ceux d'un assistant socio-éducatif et ceux d'une infirmière ou puéricultrice de PMI.

- **Quand ?**

- Action démarrée en mars 2020, interrompue de mars à septembre 2020 en raison de la pandémie.

- Reprise de l'expérimentation depuis septembre 2020

- Bilan intermédiaire en janvier 2021

- Arrêt sur deux communes en avril 2021

- Deux nouvelles communes intègrent le dispositif en juin 2021

- Des déplacements sont prévus sur l'agglomération de Montélimar au second semestre 2021

- Nouveau bilan au dernier trimestre 2021 pour consolidation de l'action sur 2022

## Les moyens humains et financiers

- **Budget**

110 000€ (investissement) d'acquisition et aménagement du véhicule

12 000€ (fonctionnement) pour la maintenance et le fonctionnement du véhicule

50 000€ (fonctionnement) au titre des moyens humains

- **Coût total** : 172 000€, dont coût pour la collectivité : 120 000 €.

## L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Les personnes reçues sont satisfaites de l'offre : 70% des personnes reçues estiment bons ou excellents le service rendu, les conditions d'accueil et les délais.

Malgré les effets de la pandémie de Covid-19, 45 personnes ont été reçues depuis le lancement de l'expérimentation dont près de la moitié n'étaient pas connues du CMS.

- **Potentiel**

Le projet peut être déployé par d'autres collectivités.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Bilan intermédiaire de l'expérimentation au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 qui a conduit à :

- L'arrêt sur deux communes (une trop petite et l'autre trop proche d'une autre de l'expérimentation)
- Démarrage sur deux nouvelles communes de taille plus importante dès le mois de juin.
- L'expérimentation, en septembre, du volet PMI sur des quartiers de Montélimar, une des 3 principales agglomérations du Département où les naissances sont importantes mais où la population fréquente peu les consultations de PMI en CMS.

En fonction des résultats de l'expérimentation, le circuit pourra être revu.

Et, à plus long terme, lorsque les conditions sanitaires seront moins contraignantes, de nouvelles pistes de déplacements et d'offres sans rendez-vous autour de soutien ponctuel seront explorées (ex : soutien à la complétude de dossiers APA lors de la semaine bleue).

## Mots clés :

Prévention - Proximité – Services aux personnes